



Tunis le 30/08/2023

**AVIS D'APPEL À CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN
INGÉNIEUR AGRONOME EN PRODUCTION VÉGÉTALE
DANS LE CADRE DU PROJET « RENEW »**

Art. 1 – Objet de l'annonce

Dans le cadre du projet « **RENEW: Rediscovering Neglected Tunisian Durum Wheat Landraces Towards Renewable Agriculture** », l'Institut National Agronomique de Tunis recrute un ingénieur Agronome par le présent avis public,

Art. 2 – Objet du service

Le(a) candidat(e) est appelé(e), sous l'autorité du chef du projet à :

- Participer activement aux activités du projet dès sa prise de fonction
- Concevoir, en concertation, avec l'équipe scientifique, les dispositifs expérimentaux et installer les essais
- Suivre les cultures au niveau des stations expérimentales
- Contribuer à l'analyse des résultats
- Rédiger des rapports d'avancement du projet

La prestation doit être assurée personnellement par le(a) candidat(e) sélectionné(e) pour un total de 39 heures par semaine. Le(a) candidat(e) sélectionné(e) est appelé (e) à faire tous les déplacements nécessaires au bon déroulement du travail dans les régions du nord-ouest, et Médenine.

A la fin de chaque mois le(a) candidat(e) doit présenter au coordinateur du projet un rapport des activités réalisées. Un rapport final sera présenté à la fin du contrat. Le rapport doit être accompagné par le timesheet correspondant aux heures de travail accomplies.

Art.3-Salaire et modalité de paiement

Le salaire brut mensuel, dont le candidat sélectionné bénéficiera durant la période du contrat est de 1000 DT et sera versé conformément aux procédures de gestion du projet.

Art.4-Durée de la collaboration

La collaboration démarrera le 01 octobre 2023 pour une durée de 3 mois.

Art.5-Conditions

Afin de participer à cet appel public, le(a) candidat(e) au poste doit avoir au minimum le diplôme d'ingénieur ou équivalent, et doit remplir les conditions générales et professionnelles suivantes:

Conditions générales :

- Citoyenneté Tunisienne.
- Jouissance des droits civils et politiques.
- Disponibilité pour travailler en Tunisie.

Conditions Professionnelles

- Un diplôme d'ingénieur en production végétale obtenu en Tunisie ou à l'étranger (l'équivalence est requise dans ce cas)
- Une expérience dans l'installation des cultures céréalières et les réseaux d'irrigation.
- Une expérience dans les analyses statistiques et une bonne maîtrise du logiciel de statistiques R
- Une expérience dans la rédaction de rapports
- Une parfaite maîtrise des langues française, arabe et anglaise parlées et écrites
- Une bonne maîtrise des outils bureautiques et informatiques

Art.6-Procédures et critères de sélection

Les dossiers de candidature présentés dans les délais prévus et qui respectent les modalités exigées seront examinés par une commission nommée par le chef du projet, au niveau de l'Institut National Agronomique de Tunis (INAT).

Uniquement les dossiers des candidats qui remplissent les conditions détaillées dans l'article 5 seront admis à la sélection.

La commission évaluera les dossiers comportant le curriculum vitae (CV) et les attestations des stages et de l'expérience, et attribuera une notation selon les critères suivants :

Critères d'évaluation	Note
Connaissances dans l'installation des cultures céréalières et des réseaux d'irrigation.	4
Expérience minimum de deux ans (02) dans la réalisation d'essais au champ	1pt/année- max 6 pts
Connaissances des logiciels de traitement de données	2
Expérience en statistiques (maîtrise du logiciel R)	4
Expérience de rédaction des rapports d'avancement de projets	4

Art.7-Conditions de présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront envoyer leurs dossiers par courrier postal express ou consigné à main auprès du Bureau d'ordre de l'INAT, avant le **27 septembre 2023** ; **12h00** (date de réception) à l'adresse suivante :

**Institut National Agronomique de Tunis (INAT), 43 rue Charles Nicole, 1082
Tunis cité Mahrajène.**

**Avec la mention suivante : A ne pas ouvrir Sélection d'un ingénieur agronome
pour le projet: «RENEW»**

Les demandes reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération. Le cachet du bureau d'ordre fait foi.

Art.8-Candidature et documentation nécessaire

Pour son admissibilité, la candidature devra être signée par le candidat et devra être accompagnée d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les candidats devront déclarer, sous leur responsabilité, de remplir les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 5 et annexer la documentation suivante:

- Demande de candidature
- Curriculum vitae
- Copie de document d'identité officielle
- Déclaration sur l'honneur légalisée de remplir les conditions générales et professionnelles
- Pièces justificatives de l'expérience
- Copie des diplômes

Fait à Tunis, le 19/09/2023

Le Coordinateur du Projet


Inès Zouari
Maître - Assistante
TEL : 96 929 973